Envoyé en préfecture le 28/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 029-212901466-20260126-DELIB_519_26-DE

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MELGVEN (29140)
SEANCE ORDINAIRE DU 26 JANVIER 2026

Le vingt-six janvier deux mille vingt-six, à dix-huit heure trente, le Conseil Municipal de MELGVEN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Catherine ESVANT, Maire.

Présents : Laurent BAUR, Abel DAMBREVILLE, Marie-Hélène EPARVIER, Catherine ESVANT, Frédéric FLAO, Ludivine GOURLAOUEN, Gaëlle KERIBIN, Françoise LE BOËDEC, Jonas LE PORTIER, Magalie MAHE, Christophe MARREC, Etienne MELL, Martine MONTFORT, Gildas PRIGENT, Sylvie RICHARD

Procurations : André FICHOU a donné procuration à Gaëlle KERIBIN, Audrey HELLO a donné procuration à Laurent BAUR, Marie-Paule LE CRAS SELLIN a donné procuration à Catherine ESVANT

Absents : Isabelle DIAS, Soizic DUMONT, Delphine PALUT

Nombre de conseillers en exercice : 21
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de conseillers votants : 18
Date de convocation du Conseil Municipal : 20 janvier 2026

Gildas PRIGENT a été nommé secrétaire de séance, à l'Unanimité.

N°2026/519

OBJET : CONVENTION DANSE A TOUS LES ETAGES – Festival Cap Danse

RAPPORTEUR : Françoise LE BOEDEC

Danse à tous les étages est une association loi 1901 dont l'objet est le soutien aux auteurs chorégraphiques par la diffusion et la production de spectacles, et l'accompagnement à l'insertion sociale et/ou professionnelle par la pratique chorégraphique.
Chaque année depuis 2022, en septembre, autour des Journées Européennes du Patrimoine, *Danse à tous les étages* organise une édition du Festival CAP Danse, festival itinérant sur l'Agglomération de Concarneau, coconstruit avec les communes et un réseau de partenaires du territoire.

La commune de Melgven a accueilli, tout comme les autres communes de CCA, un événement du festival depuis sa création et a ainsi contribué à une politique culturelle forte sur le territoire de l'agglomération, permettant aux habitant.es et publics de redécouvrir leurs lieux de vie sous un autre jour et de les faire vibrer au rythme de la danse. Cet événement s'inscrit dans la politique culturelle locale et communale, en complémentarité des autres événements organisés par la commune.

Dans le cadre de la politique culturelle de Melgven, et des activités de *Danse à tous les étages*, les PARTIES s'associent pour réaliser l'organisation d'un ou plusieurs événements sur la commune à l'occasion de la prochaine édition du festival CAP Danse, qui aura lieu du 18 au 27 septembre 2026.

Il pourra s'agir d'un spectacle, d'un atelier de pratique, d'une exposition, d'une projection, d'une rencontre professionnelle et/ou d'un projet scolaire, ou autre événement à définir. A cela peuvent s'ajouter d'autres événements avec des temporalités différentes, selon les contextes et opportunités, au cours de l'année.

Envoyé en préfecture le 28/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 029-212901466-20260126-DELIB_519_26-DE

Ainsi il parait important d'acter la participation de chaque commune, comme les années passées, mais par le biais d'une convention d'engagement, qui précise les conditions de ce partenariat.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'Unanimité,

DECIDE d'approuver la convention d'engagement entre la commune et *Danse à tous les étages*.

AUTORISE la Maire à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à son exécution.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La Maire,
Catherine ESVANT

